

# Accueil des réfugiés ukrainiens: premier bilan

Philippe Leuba, Chef du DEIS

Rebecca Ruiz, Cheffe du DSAS

Béatrice Métraux, Cheffe du DES

Cesla Amarelle, Cheffe du DFJC

- Erich Dürst, directeur de l'EVAM
- Denis Froidevaux, chef de l'EMCC
- Louis-Henri Delarageaz, commandant de la PCi vaudoise

DEIS, DSAS, DES, DFJC, EMCC, PCi

Mardi 3 mai 2022



# Philippe Leuba: informations générales

DEIS, DSAS, DES, DFJC, EMCC, PCI

Mardi 3 mai 2022

## Rappel des faits

- Jeudi 24 février 2022: début des opérations militaires russes en Ukraine
- Fin février: mise en place de groupes de travail et groupes opérationnels
- 4 mars 2022: première réunion de la délégation du CE sur l'Ukraine
- Mise en place d'outils de monitoring
- 12 mars 2022: décision de la Confédération d'appliquer le statut de protection S aux personnes fuyant l'Ukraine

## Chiffres et statistiques généraux

- En chiffres ronds: 5,4 millions d'Ukrainiens ont fui leur pays. Les femmes et enfants représentent plus de 90% de ces réfugiés
- Plus d'un million sont rentrés dans leur pays
- 7,7 millions sont déplacés en Ukraine même
- La Suisse a enregistré 44'500 réfugiés
- Le canton de Vaud a accueilli 3505 réfugiés (au 01.05.22)

# Analyse du SEM

Evolution prévisible	
Court terme (de 1 à 3 semaines)	Le SEM estime que le nombre de personnes en quête de protection qui entrent en Suisse en provenance d'Ukraine se maintiendra d'abord entre 500 et 1000 personnes par jour. Des valeurs plus faibles sont également possibles.
Moyen et long termes (de 1 à 4 mois)	<p>Si le conflit devait s'intensifier, le nombre de personnes en quête de protection pourrait augmenter et atteindre 1500 (+/- 500) personnes par jour. Si le conflit devait se prolonger au-delà de fin mai ou début juin en conservant la même intensité, il faudrait s'attendre à ce que le nombre de personnes en quête de protection arrivant en Suisse en provenance d'Ukraine soit de 15 000 à 30 000 par mois au cours de l'été (juin à septembre).</p> <p>Le scénario le plus vraisemblable pour les demandes de ressortissants d'autres pays table sur environ 1150 (+/- 150) demandes par mois en mars et avril 2022, 1250 (+/- 150) demandes au mois de mai 2022, et 1350 (+/- 150) au mois de juin 2022.</p>

## Statut de protection S

- Prévu par la loi fédérale sur l'asile (article 4 LAsi)
- Mis en œuvre pour la première fois à l'occasion de la guerre en Ukraine (décision du Conseil fédéral entrée en vigueur le 12 mars 2022)

### Statut destiné :

- Aux **personnes de nationalité ukrainienne et aux membres de leur famille**, quelle que soit leur nationalité, qui résidaient en Ukraine jusqu'au 24 février 2022
- **Aux personnes n'ayant pas la nationalité ukrainienne qui disposaient d'un titre de séjour en Ukraine avant le 24 février 2022** et qui ne peuvent se rendre dans leur pays d'origine.

## Statut de protection S (suite)

### Le statut de protection S donne la possibilité :

- de séjourner en Suisse  
(ce n'est pas une demande d'asile, pas d'instruction de dossiers individuels)
- d'avoir accès à une assistance (identique à celle des requérants d'asile et des admis provisoires), notamment hébergement, assurance maladie, assurance accident
- d'aller à l'école pour les enfants
- de circuler librement dans l'espace Schengen
- de sortir de Suisse et de revenir sans demander d'autorisation
- de travailler en Suisse

## **Rôle de la Confédération : octroi du statut S et financement**

- Dans six Centres fédéraux pour requérants d'asile (CFA) : enregistrement des demandes et octroi du statut S par le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM)
- Le SEM a mandaté l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) pour organiser depuis les CFA l'hébergement chez les particuliers
- Financement fédéral versé au canton : chaque mois pour chaque titulaire de permis S, forfait global de 1600 F/mois et (sur un an maximum) 250 F/mois destinés à l'insertion.

## **Rôle du canton de Vaud : prise en charge des personnes**

- L'EVAM délivre l'ensemble des prestations d'assistance (notamment l'affiliation à l'assurance maladie)
- Le Service de la population établit les permis S (sur la base de la décision d'octroi fédérale)



## Béatrice Métraux: informations EMCC et PCi

DEIS, DSAS, DES, DFJC, EMCC, PCi

Mardi 3 mai 2022

## Etat-major cantonal de conduite



- Participation à la Délégation du Conseil d'Etat et *taskforce*
- Recommandations préparatoires en cas de dégradation de la situation
- Gestion du renseignement
- L'EMCC se tient prêt à monter en puissance en cas de dégradation de la situation et, cas échéant, à reprendre la conduite du dispositif

# Protection civile vaudoise

## Missions en cours:

- Exploitation du centre d'accueil temporaire de Beaulieu (200 places) depuis le 16 mars 2022
- Personnel a été mobilisé dès le 14 mars 2022 pour les travaux de montage
- Montage et exploitation du centre d'accueil de Gland (246 places) depuis le 4 avril
- Appui à l'EVAM pour la mise en route du centre d'accueil dans l'hôtel AlaGare à Lausanne
- Au total, 137 membres de la PCi-VD engagés dans ces missions

La PCi-VD se tient prête à monter en puissance en cas de dégradation de la situation





## Rebecca Ruiz: informations sanitaires

DEIS, DSAS, DES, DFJC, EMCC, PCi

Mardi 3 mai 2022

# Tous les réfugiés ont droit à une prise en charge médicale organisée par le Canton

- Les personnes disposant du statut de protection S bénéficient d'une prise en charge des frais de santé. Elles n'ont pas à payer les soins médicaux qui relèvent de l'assurance maladie de base.
- Le dispositif vaudois de soins mis sur pied dans le cadre de l'accueil des réfugiés en provenance d'Ukraine est structuré en fonction du mode d'hébergement. Certaines personnes sont hébergées chez des particuliers: elles sont prises en charge par le système de soins vaudois. D'autres personnes sont logées dans des structures collectives gérées par l'EVAM – elles bénéficient d'un suivi par le RESAMI (Réseau Santé Migrants).
- Dans tous les cas, il est primordial que toutes les personnes en provenance d'Ukraine, notamment celles qui sont logées chez des proches ou des particuliers, demandent un statut de réfugié S et s'annoncent auprès de l'EVAM. L'obtention d'une carte de l'EVAM facilitera grandement leur prise en charge médicale.

# Personnes hébergées chez des particuliers

Dès qu'elles sont au bénéfice du statut S, ces personnes peuvent avoir recours au système de santé vaudois comme n'importe quel assuré – être en possession de la carte « contrôle d'accès aux soins » est essentielle pour faciliter les aspects administratifs et financiers.

## **Pour les accueillir et les orienter:**

- FAQ de l'EVAM pour les familles d'accueil
- Diverses brochures en français/ukrainien en production seront bientôt distribuées
- Suivi et aide d'un assistant social de l'EVAM

# Mobilisation des prestataires de soin

Mobilisation et informations à travers diverses faïtières et groupements (SVM – Société Vaudoise de Médecin, GPV – Groupement des Pédiatres Vaudois, notamment)

- RESAMI : orientation des prestataires de santé vers le site web RESAMI, afin de faciliter l'échange d'informations (typologie des problèmes de santé concernant les réfugiés ukrainiens, conseils, protocoles), mise à disposition des prestataires de la plateforme pour faciliter la prise en charge administrative (identification des bénéficiaires, confirmation de leur couverture d'assurance maladie, facturation)
- Mise sur pied de formations spécifiques destinées aux médecins et personnels de santé
- Dans les prochaines semaines, mise en place d'une centrale d'appels de traduction médico-sanitaire en collaboration avec la CRV et avec l'aide des réfugiés ukrainiens ayant une formation médico-sanitaire et parlant français et/ou anglais

# Santé mentale

## Le canton de Vaud a une large expérience dans l'accueil des réfugiés

**Situation:** arrivée rapide et importante de réfugiés, surtout des femmes et des enfants. Les premiers arrivés souffrent surtout de stress aigu et ensuite, davantage de syndromes de stress post-traumatique

**Focus sur la prévention :** apporter un environnement sécurisant, réduire les barrières d'accès aux services psychiatriques, soutenir les professionnel.le.s non psychiatriques

**Mobilisation des ressources en santé mentale du canton :** recensement des experts dans le domaine de la migration et du trauma psychologique dans les institutions psychiatriques et cabinets privés

## Personnes hébergées dans une structure collective gérée par l'EVAM

- Visite d'équipes mobiles dédiées à l'évaluation de la santé des réfugiés: anamnèse et proposition d'une mise à jour de la couverture vaccinale ainsi qu'une sérologie
- Selon les besoins : orientation au sein du réseau, services d'urgences ou consultation de suivi via le Secteur soins aux migrants
- Dans tous les cas, proposition de vaccination selon le schéma établi par l'OFSP pour toutes les personnes résidant en Suisse
- Soutien de l'EMUS et des équipes réponse à l'urgence

# Quelques chiffres issus de ces équipes mobiles

Au 30 avril 2022 :

606 personnes avec permis S sont logées en hébergement collectif EVAM,  
263 ont été vues pour une évaluation de santé  
27 sorties des équipes Ukraine, dans 6 foyers EVAM différents

Orientation à la suite d'une évaluation de santé :

15% chez un·e médecin de premier recours  
12% chez un·e gynécologue  
9% chez un·e médecin-dentiste  
5% chez un·e ophtalmologue



## Cesla Amarelle: informations sur l'école

DEIS, DSAS, DES, DFJC, EMCC, PCi

Mardi 3 mai 2022

# Rôle du DFJC

## 3 axes:

- **accueil des élèves et de leur famille**
- **accompagnement pédagogique de l'ensemble des élèves autour du conflit**
- **attention portée au vivre ensemble**

## **DFJC – Dispositions prises**

### **Dispositif d'accueil des élèves allophones et migrants:**

- **développé et renforcé depuis 2019**
- **création de l'Unité Migration Accueil (UMA)**
- **moyens supplémentaires alloués au fur et à mesure des besoins des établissements**
- **guide pratique à disposition des professionnels**
- **création de l'École de l'accueil**

## **DFJC – Dispositions prises**

### **Ecole obligatoire:**

- **entretien de premier accueil pour les élèves**
  - puis rejoignent des classes régulières avec des cours intensifs de français
  - ou rejoignent des groupes d'accueil ou des classes d'accueil (là où elles existent ou peuvent être créées)

### **Au postobligatoire:**

- **guichet unique (Portail Migration) pour les 18-20 ans puis orientation vers l'École de l'accueil ou vers les gymnases**
- **pour les 20-25 ans cours intensifs de français à l'EVAM**

## **DFJC – Chiffres (situation au 2 mai 2022)**

### **Ecole obligatoire:**

- **723 élèves**
- **425 classes dans 85 établissements**

### **Au postobligatoire:**

- **42 élèves à l'École de l'accueil**
- **3 élèves dans des gymnases**

**Suivi hebdomadaire des chiffres sur [www.vd.ch/ukraine](http://www.vd.ch/ukraine)**

## **DFJC – Cet été**

**Camps et/ou activités pour les enfants pendant les vacances:**

- **pour leur permettre de s'occuper pendant 7 semaines**
- **pour qu'ils continuent de se familiariser avec le français**
- **pour qu'ils continuent de créer des liens en Suisse**

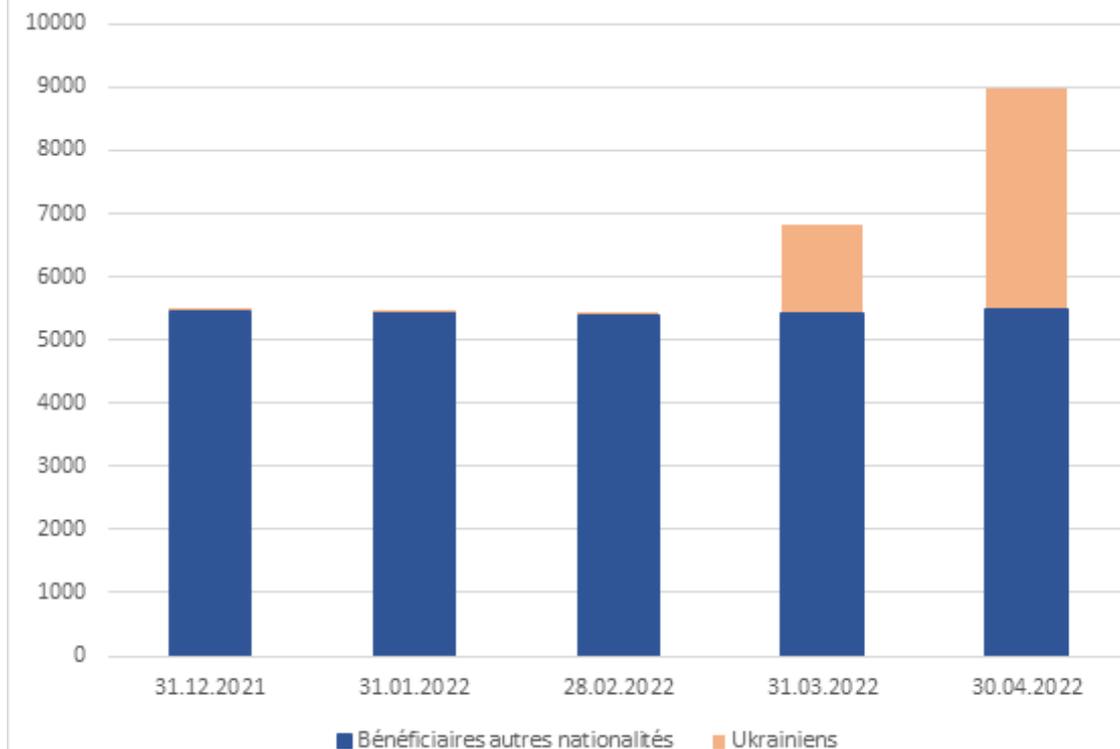


## **EVAM: Erich Dürst, directeur**

DEIS, DSAS, DES, DFJC, EMCC, PCi

Mardi 3 mai 2022

### Evolution du nombre de bénéficiaires EVAM: + 60 % en deux mois



# Défi principal: Hébergement et accueil

- **Augmentation de > 50 % des effectifs en structures d'hébergement collectif**
- **Près de 900 places créées, 300 supplémentaires planifiées, d'autres en prospection**
- **9 nouvelles structures ouvertes**
  - Colonies de vacances, hôtels, anciens hôpitaux ou EMS, internats,...
  - Surfaces administratives
  - Halles
  - A l'étude: constructions provisoires

# Ce qu'implique l'ouverture d'une structure d'hébergement collectif

- Identification du site, analyse de la faisabilité et de l'opportunité, négociations avec le propriétaire
- Travaux, équipements, fournitures
- Repas: logistique à mettre en place
- Collaborateurs: recrutements, formation
  - Responsables de foyers
  - Assistantes sociales/assistants sociaux
  - Intendants
  - Hôte/hôtesse d'accueil et d'orientation (russo-/ukrainophone)

# Structures d'hébergement collectif: les partenariats

- La PCi
- Surveillance (sociétés privées)
- USMi et plus largement, les acteurs de la santé
- Prestataire pour fourniture repas
- Bénévoles/société civile
- Etablissement scolaire
- Commune

# Problématiques et risques

## Coûts:

## Insertion professionnelle:

- langue (> cours de français)
- La garde d'enfants (beaucoup de familles en Suisse sans le père)
- perspectives de retour
- vécus traumatisants

## Opportunités:

- Population bien formée
- Identification des profils en cours

## Conclusion: Philippe Leuba

### Prochaines étapes

- poursuite de l'augmentation des capacités d'accueil, poursuite des recrutements à l'EVAM
- mise en place des cours de français (augmentation de la capacité, recours à des prestataires externes)
- collaboration EVAM – ORP pour l'insertion sur le marché de l'emploi

## Pratique:

Une page web dédiée complétée et mise à jour en continu: [www.vd.ch/ukraine](http://www.vd.ch/ukraine)

Une hotline du lundi au vendredi de 8h à 17h: **058 715 11 07**

Une plateforme «bénévolat» gérée par la Croix Rouge:  
[www.croixrougevaudoise.ch](http://www.croixrougevaudoise.ch)